

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CC SAUER-PECHELBRONN

Numéro SIRET : **20001305000014**

POSTE COMPTABLE : **TRESORERIE DE WOERTH**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : **CCSP - BUDGET PRINCIPAL**

ANNEE 2017

SOMMAIRE**I. Informations générales**

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p.19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

ANNEXES**Jointes****Sans Objet****A - Eléments du bilan**

- p.20 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
p.21 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes
p.23 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
p.24 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
p.25 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
p.27 A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
p.28 A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes
p.29 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements
p.30 A4 - Etat des provisions
p.31 A5 - Etalement des provisions
p.32 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
p.33 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
p.34 A8 - Etat des charges transférées
p.35 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

- p.36 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement
p.37 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement
p.38 B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail
p.39 B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé
p.40 B1.5 - Etat des autres engagements donnés
p.41 B1.6 - Etat des engagements reçus
p.42 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget
p.45 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
p.46 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
p.47 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

- p.48 C1 - Etat du personnel
p.52 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier
p.53 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement
p.54 C3.2 - Liste des établissements publics créés
p.55 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
p.56 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

- p.57 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes
p.58 D2 - Arrêté et signatures

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

Code INSEE 67110	CC SAUER-PECHELBRONN CCSP - BUDGET PRINCIPAL	Amiche le ID : 067-200013050-20170410-D_CC_025_201701-3F	Reçu en préfecture le 26/04/2017 BP 2017
----------------------------	---	---	--

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	18 223
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	233
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
3 201 810,00	3 201 810,00	173,48	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	290,79	0,00
2	Produit des impositions directes/population	202,83	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	330,43	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	142,74	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	63,83	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	22,56%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	88,01%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	43,20%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

Affiché le

Recevoir

BP 2017

ID : 007-200013050-20170416-D-CC-025-201704-BF

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2016.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

Affiche le

BP 2017

ID : 007-200013050-20170416-D-CC-025-201704-BF

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	7 519 379,74	6 090 239,62
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 1 429 140,12
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		7 519 379,74	7 519 379,74

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	3 576 514,76	3 736 609,66
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 160 094,90	(si solde positif)
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		3 736 609,66	3 736 609,66
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		11 255 989,40	11 255 989,40

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

Affiche le

BP 2017

ID : 007-200913050-20170416-D-CC-025-201704-BF

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	927 050,00	0,00	939 852,00	939 852,00	939 852,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 074 950,00	0,00	1 195 400,00	1 195 400,00	1 195 400,00
014	Atténuations de produits	1 936 599,92	0,00	1 931 183,92	1 931 183,92	1 931 183,92
65	Autres charges de gestion courante	955 355,00	0,00	906 419,00	906 419,00	906 419,00
Total des dépenses de gestion courante		4 893 954,92	0,00	4 972 854,92	4 972 854,92	4 972 854,92
66	Charges financières	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	696 573,04	0,00	226 259,09	226 259,09	226 259,09
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	60 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 655 527,96	0,00	5 299 114,01	5 299 114,01	5 299 114,01
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 271 094,33		1 772 543,15	1 772 543,15	1 772 543,15
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	326 035,63		447 722,58	447 722,58	447 722,58
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 597 129,96		2 220 265,73	2 220 265,73	2 220 265,73
TOTAL		7 252 657,92	0,00	7 519 379,74	7 519 379,74	7 519 379,74

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

7 519 379,74

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	40 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	127 700,00	0,00	353 585,00	353 585,00	353 585,00
73	Impôts et taxes	3 810 809,00	0,00	4 001 223,93	4 001 223,93	4 001 223,93
74	Dotations, subventions et participations	1 609 398,04	0,00	1 556 899,00	1 556 899,00	1 556 899,00
75	Autres produits de gestion courante	12 800,00	0,00	13 150,00	13 150,00	13 150,00
Total des recettes de gestion courante		5 600 707,04	0,00	5 969 857,93	5 969 857,93	5 969 857,93
76	Produits financiers	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	24 700,00	0,00	51 519,00	51 519,00	51 519,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 625 457,04	0,00	6 021 376,93	6 021 376,93	6 021 376,93
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	16 701,46		68 862,69	68 862,69	68 862,69
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		16 701,46		68 862,69	68 862,69	68 862,69
TOTAL		5 642 158,50	0,00	6 090 239,62	6 090 239,62	6 090 239,62

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

1 429 140,12

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

7 519 379,74

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

2 151 403,04

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

Annexe le

Reçu en

BP 2017

ID : 067 200013050 20170410 D_CC_025_201701.F

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	239 400,00	0,00	221 970,00	221 970,00	221 970,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	718 100,00	0,00	729 230,00	729 230,00	729 230,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 240 000,00	0,00	1 650 000,00	1 650 000,00	1 650 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 197 500,00	0,00	2 601 200,00	2 601 200,00	2 601 200,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 588 099,31	0,00	811 394,71	811 394,71	811 394,71
020	Dépenses imprévues (investissement)	64 517,45		95 057,36	95 057,36	95 057,36
Total des dépenses financières		2 652 616,76	0,00	906 452,07	906 452,07	906 452,07
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 850 116,76	0,00	3 507 652,07	3 507 652,07	3 507 652,07
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	16 701,46		68 862,69	68 862,69	68 862,69
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		16 701,46		68 862,69	68 862,69	68 862,69
TOTAL		4 866 818,22	0,00	3 576 514,76	3 576 514,76	3 576 514,76

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	160 094,90
---	------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 736 609,66
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	454 812,50	0,00	1 054 524,00	1 054 524,00	1 054 524,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		454 812,50	0,00	1 054 524,00	1 054 524,00	1 054 524,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	120 000,00	0,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)		0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	21 819,93	21 819,93	21 819,93
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		120 000,00	0,00	461 819,93	461 819,93	461 819,93
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		574 812,50	0,00	1 516 343,93	1 516 343,93	1 516 343,93
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	1 271 094,33		1 772 543,15	1 772 543,15	1 772 543,15
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	326 035,63		447 722,58	447 722,58	447 722,58
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 597 129,96		2 220 265,73	2 220 265,73	2 220 265,73
TOTAL		2 171 942,46	0,00	3 736 609,66	3 736 609,66	3 736 609,66

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 736 609,66
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

2 151 403,04

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

Annexe le


 BP 2017

ID : 067 200013050 20170416 D_CC_025_201704 BF

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	939 852,00		939 852,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 195 400,00		1 195 400,00
014	Atténuations de produits	1 931 183,92		1 931 183,92
65	Autres charges de gestion courante	906 419,00		906 419,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	226 259,09	0,00	226 259,09
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	447 722,58	447 722,58
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	100 000,00		100 000,00
023	Virement à la section d'investissement		1 772 543,15	1 772 543,15
	Dépenses de fonctionnement - Total	5 299 114,01	2 220 265,73	7 519 379,74

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 519 379,74
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	68 862,69	68 862,69
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	221 970,00	0,00	221 970,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	729 230,00	0,00	729 230,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 650 000,00	0,00	1 650 000,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	811 394,71	0,00	811 394,71
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	95 057,36		95 057,36
	Dépenses d'investissement - Total	3 507 652,07	68 862,69	3 576 514,76

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	160 094,90
---	------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 736 609,66
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

Annexe le

Berger

Levrault

BP 2017

ID : 067-200013050-20170410-D-CC-025-201704-BF

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	45 000,00		45 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	353 585,00		353 585,00
73	Impôts et taxes	4 001 223,93		4 001 223,93
74	Dotations, subventions et participations	1 556 899,00		1 556 899,00
75	Autres produits de gestion courante	13 150,00	0,00	13 150,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	51 519,00	68 862,69	120 381,69
Recettes de fonctionnement - Total		6 021 376,93	68 862,69	6 090 239,62

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 429 140,12
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 519 379,74
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	240 000,00	0,00	240 000,00
13	Subventions d'investissement	1 054 524,00	0,00	1 054 524,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	21 819,93	0,00	21 819,93
28	Amortissements des immobilisations		447 722,58	447 722,58
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 772 543,15	1 772 543,15
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		1 316 343,93	2 220 265,73	3 536 609,66

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	200 000,00
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 736 609,66
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

Affiche le

BP 2017

ID : 007-200913050-20170416-D-CC-025-201704-BF

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	927 050,00	939 852,00	939 852,00
60611	Eau et assainissement	5 600,00	3 500,00	3 500,00
60612	Énergie - Électricité	41 000,00	37 000,00	37 000,00
60613	Chauffage urbain	8 800,00	9 500,00	9 500,00
60618	Autres fournitures non stockables		0,00	0,00
60621	Combustibles	19 000,00	19 000,00	19 000,00
60622	Carburants	16 500,00	16 000,00	16 000,00
60623	Alimentation	1 450,00	1 450,00	1 450,00
60628	Autres fournitures non stockées		0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	5 000,00	4 000,00	4 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	10 000,00	15 000,00	15 000,00
60636	Vêtements de travail	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6064	Fournitures administratives	10 000,00	15 000,00	15 000,00
611	Contrats de prestations de services		0,00	0,00
6122	Crédit-bail mobilier		10 000,00	10 000,00
6132	Locations immobilières		0,00	0,00
6135	Locations mobilières	1 500,00	0,00	0,00
61521	Terrains		0,00	0,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	30 000,00	0,00	0,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments		20 000,00	20 000,00
615231	Entretien et réparations voiries		1 000,00	1 000,00
61551	Matériel roulant	24 000,00	25 000,00	25 000,00
61558	Autres biens mobiliers	6 000,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	112 000,00	110 000,00	110 000,00
6161	Assurance multirisques		26 000,00	26 000,00
6168	Autres primes d'assurance	30 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	10 000,00	89 000,00	89 000,00
6182	Documentation générale et technique	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6185	Frais de colloques et séminaires		0,00	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 300,00	1 400,00	1 400,00
6226	Honoraires	55 000,00	10 000,00	10 000,00
6228	Divers	12 000,00	21 000,00	21 000,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	4 500,00	4 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6233	Foires et expositions		700,00	700,00
6236	Catalogues et imprimés	23 000,00	19 000,00	19 000,00
6237	Publications	21 400,00	16 000,00	16 000,00
6238	Divers	6 700,00	1 000,00	1 000,00
6247	Transports collectifs	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6256	Missions	7 000,00	10 000,00	10 000,00
6257	Réceptions	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6261	Frais d'affranchissement	21 600,00	21 000,00	21 000,00
6262	Frais de télécommunications	43 000,00	43 000,00	43 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	4 500,00	4 500,00	4 500,00
62875	Aux communes membres du GFP		0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	345 000,00	330 000,00	330 000,00
63512	Taxes foncières	8 200,00	8 500,00	8 500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules		128,00	128,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	500,00	174,00	174,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 074 950,00	1 195 400,00	1 195 400,00
6218	Autre personnel extérieur	75 000,00	200 000,00	200 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 000,00	3 200,00	3 200,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	11 250,00	15 000,00	15 000,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	350,00	2 500,00	2 500,00
6411	Personnel titulaire	450 000,00	535 000,00	535 000,00
6413	Personnel non titulaire	145 000,00	55 000,00	55 000,00

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

Affiche le

BP 2017

ID : 067-200913950-20170416-D-CC-025-201704-5F

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
64168	Autres emplois d'insertion	65 000,00	42 000,00	42 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	107 000,00	109 000,00	109 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	127 000,00	148 000,00	148 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	11 500,00	8 500,00	8 500,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	28 000,00	27 000,00	27 000,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	1 500,00	0,00	0,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 350,00	2 700,00	2 700,00
6478	Autres charges sociales diverses	16 000,00	18 500,00	18 500,00
6488	Autres charges	25 000,00	22 000,00	22 000,00
014	Atténuations de produits	1 936 599,92	1 931 183,92	1 931 183,92
7391178	Autres restitutions sur dégrèvements sur contributions directes		0,00	0,00
739211	Attributions de compensation	716 726,92	711 310,92	711 310,92
739221	FNGIR	1 219 873,00	1 219 873,00	1 219 873,00
65	Autres charges de gestion courante	955 355,00	906 419,00	906 419,00
6531	Indemnités	79 500,00	82 500,00	82 500,00
6532	Frais de mission		0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	3 150,00	3 300,00	3 300,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	21 100,00	21 100,00	21 100,00
6541	Créances admises en non-valeur	9 870,00	8 519,00	8 519,00
6542	Créances éteintes		1 000,00	1 000,00
65548	Autres contributions	185 175,00	185 000,00	185 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	290,00	0,00	0,00
65737	Autres établissements publics locaux	3 120,00	4 500,00	4 500,00
65738	Autres organismes publics	2 650,00	0,00	0,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	650 500,00	600 000,00	600 000,00
658	Charges diverses de la gestion courante		500,00	500,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	4 893 954,92	4 972 854,92	4 972 854,92
66	Charges financières (b)	5 000,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 000,00	0,00	0,00
6681	Indemnité pour remboursement anticipé d'emprunt à risque		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	696 573,04	226 259,09	226 259,09
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	500,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	200,00	200,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	686 073,04	226 059,09	226 059,09
678	Autres charges exceptionnelles		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	60 000,00	100 000,00	100 000,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	5 655 527,96	5 299 114,01	5 299 114,01
023	Virement à la section d'investissement	1 271 094,33	1 772 543,15	1 772 543,15
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	326 035,63	447 722,58	447 722,58
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	326 035,63	447 722,58	447 722,58
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 597 129,96	2 220 265,73	2 220 265,73
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	1 597 129,96	2 220 265,73	2 220 265,73
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	7 252 657,92	7 519 379,74	7 519 379,74

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

Affiche le


 BP 2017

ID : 007-200013050-20170416-D-CC-025-201704-BF

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

	+
RESTES A REALISER 2016 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 519 379,74

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

Annexe le

Reçu en

BP 2017

ID : 067 200013050 20170419 D_CC_025_201701_BF

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	40 000,00	45 000,00	45 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	40 000,00	45 000,00	45 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	127 700,00	353 585,00	353 585,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	40 000,00	65 000,00	65 000,00
70872	par les budgets annexes et les régies municipales	69 550,00	272 050,00	272 050,00
70875	Aux communes membres du GFP		0,00	0,00
70878	par d'autres redevables	5 150,00	5 535,00	5 535,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouv	13 000,00	11 000,00	11 000,00
73	Impôts et taxes	3 810 809,00	4 001 223,93	4 001 223,93
73111	Taxes foncières et d'habitation	3 000 000,00	3 130 000,00	3 130 000,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	404 399,00	435 197,00	435 197,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	64 562,00	63 423,00	63 423,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	67 008,00	67 500,00	67 500,00
73211	Attribution de compensation	22 840,00	22 840,93	22 840,93
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunale	190 000,00	213 763,00	213 763,00
7362	Taxes de séjour	62 000,00	68 500,00	68 500,00
74	Dotations, subventions et participations	1 609 398,04	1 556 899,00	1 556 899,00
74124	Dotations d'intercommunalité	722 000,00	676 531,00	676 531,00
74126	Dotations de compensation des groupements de communes	498 000,00	486 641,00	486 641,00
74711	Emplois jeunes		0,00	0,00
74718	Autres	9 000,00	0,00	0,00
7472	Régions	27 590,00	0,00	0,00
7473	Départements	15 000,00	14 000,00	14 000,00
74751	GFP de rattachement		0,00	0,00
74758	Autres groupements	24 000,00	17 600,00	17 600,00
7478	Autres organismes	105 261,04	127 400,00	127 400,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe professionnelle	3 328,00	1 036,00	1 036,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)		109,00	109,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr	226,00	28,00	28,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	55 893,00	84 454,00	84 454,00
748371	Dotations d'équipement des territoires ruraux	149 100,00	149 100,00	149 100,00
75	Autres produits de gestion courante	12 800,00	13 150,00	13 150,00
752	Revenus des immeubles	12 300,00	13 150,00	13 150,00
758	Produits divers de gestion courante	500,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		5 600 707,04	5 969 857,93	5 969 857,93
76	Produits financiers (b)	50,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	50,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	24 700,00	51 519,00	51 519,00
7714	Recouvrement sur créances admises en non valeur	8 700,00	8 519,00	8 519,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	16 000,00	16 000,00	16 000,00
774	Subventions exceptionnelles		27 000,00	27 000,00
7788	Produits exceptionnels divers		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		5 625 457,04	6 021 376,93	6 021 376,93
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	16 701,46	68 862,69	68 862,69
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	16 701,46	68 862,69	68 862,69
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		16 701,46	68 862,69	68 862,69
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 642 158,50	6 090 239,62	6 090 239,62

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

Affiché le

Reçu en

BP 2017

ID : 067-200013050-20170410-D_CC_025-201701-BF

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

	+
RESTES A REALISER 2016 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 429 140,12
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 519 379,74

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

Amchre le

Reçu en

BP 2017

ID : 067_200013050_20170410_D_CC_025_201701_BF

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	239 400,00	221 970,00	221 970,00
2031	Frais d'études	219 400,00	97 970,00	97 970,00
2051	Concessions et droits similaires	20 000,00	124 000,00	124 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	718 100,00	729 230,00	729 230,00
2111	Terrains nus	275 000,00	275 000,00	275 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes		11 000,00	11 000,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains		7 000,00	7 000,00
21318	Autres bâtiments publics		31 000,00	31 000,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	165 000,00	132 880,00	132 880,00
2138	Autres constructions	90 000,00	43 000,00	43 000,00
2145	Construct° sur sol d'autrui - Installat° générales, agencement		55 000,00	55 000,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile		2 850,00	2 850,00
21571	Matériel roulant - Voirie	55 000,00	87 500,00	87 500,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	12 000,00	16 000,00	16 000,00
2161	Oeuvres et objets d'art		6 000,00	6 000,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	30 600,00	25 000,00	25 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	35 000,00	6 000,00	6 000,00
2184	Mobilier	2 500,00	20 000,00	20 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	53 000,00	11 000,00	11 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 240 000,00	1 650 000,00	1 650 000,00
2313	Constructions	1 240 000,00	1 375 000,00	1 375 000,00
2314	Constructions sur sol d'autrui		275 000,00	275 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 197 500,00	2 601 200,00	2 601 200,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 588 099,31	811 394,71	811 394,71
276351	GFP de rattachement	2 588 099,31	811 394,71	811 394,71
020	Dépenses imprévues (investissement)	64 517,45	95 057,36	95 057,36
020	Dépenses imprévues (investissement)	64 517,45	95 057,36	95 057,36
Total des dépenses financières		2 652 616,76	906 452,07	906 452,07
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		4 850 116,76	3 507 652,07	3 507 652,07
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	16 701,46	68 862,69	68 862,69
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	16 701,46	68 862,69	68 862,69
13911	Etat et établissements nationaux	994,70	994,70	994,70
13912	Régions	1 240,00	3 740,00	3 740,00
13913	Départements	2 227,77	48 898,37	48 898,37
139141	Communes membres du GFP	11 962,50	14 953,13	14 953,13
13918	Autres	276,49	276,49	276,49
13938	Autres		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		16 701,46	68 862,69	68 862,69
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 866 818,22	3 576 514,76	3 576 514,76

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

Affiché le

Reçu le

BP 2017

ID : 067-200013050-20170410-D_CC_025-201701-BF

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

	+
RESTES A REALISER 2016 (11)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	160 094,90
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 736 609,66

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

Affiché le

Reçu en

BP 2017

ID : 067-200913950-20170416-D-CC-025-201704-BF

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	454 812,50	1 054 524,00	1 054 524,00
1311	Etat et établissements nationaux	80 000,00	153 000,00	153 000,00
1312	Régions		85 767,00	85 767,00
1313	Départements	209 000,00	328 909,00	328 909,00
13141	Communes membres du GFP	59 812,50	274 548,00	274 548,00
1318	Autres	40 000,00	49 600,00	49 600,00
1321	Etat et établissements nationaux		0,00	0,00
1322	Régions		0,00	0,00
1323	Départements		0,00	0,00
13241	Communes membres du GFP	11 000,00	0,00	0,00
13251	GFP de rattachement		147 800,00	147 800,00
1328	Autres		0,00	0,00
1341	D-R - Dotation d'équipement des territoires ruraux	55 000,00	14 900,00	14 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		454 812,50	1 054 524,00	1 054 524,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	120 000,00	440 000,00	440 000,00
10222	F.C.T.V.A.	120 000,00	240 000,00	240 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		200 000,00	200 000,00
27	Autres immobilisations financières		21 819,93	21 819,93
276351	GFP de rattachement		21 819,93	21 819,93
024	Produits de cessions		0,00	0,00
Total des recettes financières		120 000,00	461 819,93	461 819,93
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		574 812,50	1 516 343,93	1 516 343,93
021	Virement de la section de fonctionnement	1 271 094,33	1 772 543,15	1 772 543,15
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	326 035,63	447 722,58	447 722,58
28031	Amortissements des frais d'études		0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	20 465,72	38 523,70	38 523,70
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	864,60	0,00	0,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	40 524,00	40 528,78	40 528,78
281318	Autres bâtiments publics	59 146,00	56 335,04	56 335,04
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	330,00	219,00	219,00
28138	Autres constructions	111 249,00	111 409,00	111 409,00
281538	Autres réseaux	9 727,13	9 645,55	9 645,55
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	639,46	595,00	595,00
281571	Matériel roulant	7 957,00	8 773,00	8 773,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	13 643,00	13 643,00	13 643,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	14 475,00	14 500,00	14 500,00
28182	Matériel de transport		15 159,00	15 159,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	15 927,00	108 645,86	108 645,86
28184	Mobilier	1 954,37	1 609,00	1 609,00
28188	Autres immobilisations corporelles	29 133,35	28 136,65	28 136,65
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 597 129,96	2 220 265,73	2 220 265,73
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

Affiche le

Recevoir
Levraut

BP 2017

ID : 007-200013050-20170416-D-CC-025-201704-BF

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	1 597 129,96	2 220 265,73	2 220 265,73
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	2 171 942,46	3 736 609,66	3 736 609,66

+

RESTES A REALISER 2016 (10)	0,00
------------------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 736 609,66
---	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

BP 2017

ID : 067-200013050-20170419-D-CC-025-201701-BF

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00 ^a	0,00	0,00 ^b	0,00	0,00 ^b
	RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2)		Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c	0,00	^d		0,00
RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP	2017
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

Etat néant

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP	2017
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Etat néant

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Etat néant

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Etat néant

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

Envoyé en préfecture le 26/04/2017
 Reçu en préfecture le 26/04/2017
 Affiché le
 D : 067-200013050120170410-D_CC_025_201701-BF

Etat néant

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Etat néant

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

Etat néant

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

Affiche le

BP 2017

ID : 007-200013050-20170416-D-CC-025-201704-BF

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat néant

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

ID : 067-200013050-20170410-D CC_025_201701-3F

BP 2017

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

Etat néant

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	§ voir délibération n° 149.2015	§ Délib.	09/11/2015

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS**

A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès.....provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

Etat néant

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

ID : 067-200013050-20170410-D CC_025_201701-3F

BP 2017

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

Etat néant

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

Affiche le

Recevoir
Levraut

BP 2017

ID : 007-200013050-20170416-D-CC-025-201704-BF

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		163 920,05	163 920,05
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		163 920,05	163 920,05
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	68 862,69	68 862,69
020	Dépenses imprévues (investissement)	95 057,36	95 057,36
020	Dépenses imprévues (investissement)	95 057,36	95 057,36

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	163 920,05	0,00	D001 160 094,90	324 014,95

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

Affiche le

BP 2017

ID : 007-200013050-20170416-D-CC-025-201704-BF

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A6.2

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 482 085,66	III 2 482 085,66
Ressources propres externes de l'année (a)		261 819,93	261 819,93
10222	Dotations, fonds divers et réserves	240 000,00	240 000,00
276351	Autres immobilisations financières	21 819,93	21 819,93
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		2 220 265,73	2 220 265,73
28051	Concessions et droits similaires	38 523,70	38 523,70
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	40 528,78	40 528,78
281318	Autres bâtiments publics	56 335,04	56 335,04
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	219,00	219,00
28138	Autres constructions	111 409,00	111 409,00
281538	Autres réseaux	9 645,55	9 645,55
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	595,00	595,00
281571	Matériel roulant	8 773,00	8 773,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	13 643,00	13 643,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	14 500,00	14 500,00
28182	Matériel de transport	15 159,00	15 159,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	108 645,86	108 645,86
28184	Mobilier	1 609,00	1 609,00
28188	Autres immobilisations corporelles	28 136,65	28 136,65
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 772 543,15	1 772 543,15

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 482 085,66	0,00	0,00	200 000,00	2 682 085,66

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 324 014,95
Ressources propres disponibles	IV 2 682 085,66
Solde	V = IV - II (6) + 2 358 070,71

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Etat néant

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP	2017
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)					
Dépenses nettes (a-c)					
RECETTES (b)					
Recettes nettes (b-d)					

Etat néant

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

Etat néant

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	6 021 376,93
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Etat néant

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

ID : 067-200013050-20170410-D CC_025_201701-3F

BP 2017

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

Etat néant

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP	2017
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

Etat néant

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

ID : 067-200013050-20170410-D CC_025_201701-3F

BP 2017

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dettes en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Etat néant

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

ID : 067-200013050-20170410-D CC_025_201701-3F

BP 2017

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

Etat néant

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

BP 2017

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
 (article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6288	003	TRANSPORT PERISCOLAIRE CIRCUIT HEGENEY ET MERKWILLER	CCSP BUDGET PRINCIPAL	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	8 000,00
6288	005	PARTICIPATION MISE A DISPO LOCAUX PERISCOLAIRE SOLDE ANNEES PREC	CCSP BUDGET PRINCIPAL	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	4 057,18
6288	004	PARTICIPATION MISE A DISPO LOCAUX PERISCO	CCSP BUDGET PRINCIPAL	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	28 000,00
6288	006	REMBOURSEMENTS SELON C SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS LOCALES DISTRIBUTION DU JOURNAL INTERCO	CCSP BUDGET PRINCIPAL	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	6 300,00
6288	001	PARTICIPATION PERISCOLAIRE FONCTIONNEMENT DU SERVICE INTEGRANT S	FDMJC DU BAS RHIN	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	282 107,00
65548	010	CONTRIBUTION AU FONCTIONNEMENT DU SDIS DE WOERTH LEMBACH	SDIS 67	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	106 028,28
65548	011	CONTRIBUTION A L INVESTISSEMENT DU SDIS DE WOERTH LEMBACH	SDIS 67	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	21 126,78
65548	007	FRAIS DES ENFANTS DE WINGEN SCOLARISES A L EXTERIEUR DU TERRITOIR	SIVOM REGION WISSEMBOURG	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	3 549,86
65548	013	CONTRIBUTION AU SERVICE CONSERVATION DES COLLECTIONS DES MUSEES	SYCOPARC	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	7 808,00
65548	015	PARTICIPATION AU PORTAGE DE L ANIMATION SYNBOL	SYCOPARC	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	2 000,00
65548	012	PARTICIPATION STATUTAIRE INTEGRANT LE SERVICE MUT ARCHI	SYCOPARC	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	6 952,41
65548	008	FRAIS DES ENFANTS SCOLARISES A L EXTERIEUR DU TERRITOIRE DE KUTZ	SYNDICAT MIXTE REGION SOULTZ	Autres	14 100,00
65548	009	CONTRIBUTION AU SYNDICAT SCOTAN 1€15 PAR HABITANT	SYNDICAT MIXTE SCOT ALSACE DU NORD	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	20 960,00
65737	014	PARTICIPATION ARCHI MUT POUR LES COMMUNES HORS PNRV	SYCOPARC	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	3 120,00
6574	036	PARTICIPATION ADEAN 0€80 PAR HABITANT	ADEAN	Autres	14 579,00
6574	026	PARTICIPATION SELON CONVENTION AU FONCTIONNEMENT 2016	AMROF	Autres	9 000,00
6574	027	PARTICIPATION SELON CONVENTION AU FONCTIONNEMENT 2017	AMROF	Autres	9 000,00
6574	024	PARTICIPATION SELON CONVENTION POSTE MEDIATRICE CULTURELLE ET AC	ASS MUSEE DU PETROLE	Autres	41 335,00
6574	025	PARTICIPATION SELON CONVENTION ENRICHISSEMENT COLLECTION	ASS MUSEE DU PETROLE	Autres	3 000,00
6574	016	FONCTIONNEMENT DU SERVICE HALTE GARDERIE A MORSEBRONN INTEGRANT S	ASSOC ACTION SOCIALE BAS RHIN	Autres	61 476,59

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

BP 2017

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	017	FONCTIONNEMENT DU SERVICE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES INTEGRA	ASSOC ACTION SOCIALE BAS RHIN	Autres	33 044,36
6574	031	OCM AVANCE SUBVENTION REGION POUR LES ENTREPRISES	CCSP BUDGET PRINCIPAL	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	16 575,75
6574	038	SAUVEGARDE DU PATRIMOINE BATI ANCIEN ET TEPCV	CCSP BUDGET PRINCIPAL	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	15 000,00
6574	047	PARTICIPATION MEMBRE GECT PAMINA	CCSP BUDGET PRINCIPAL	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	16 500,00
6574	030	OCM AVANCE SUBVENTION ETAT POUR LES ENTREPRISES	CCSP BUDGET PRINCIPAL	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	16 515,75
6574	029	OCM AIDE DIRECTE DOSSIERS AUX ENTREPRISES	CCSP BUDGET PRINCIPAL	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	16 515,75
6574	043	SOUTIEN AUX VOYAGES ET CLASSES DECOUVERTES DES COLLEGIENS	CCSP BUDGET PRINCIPAL	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	2 500,00
6574	041	PARTICIPATIONS EVENEMENTS NATURE ET ENVIRONNEMENT	CCSP BUDGET PRINCIPAL	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	2 250,00
6574	042	CONTRIBUTION JOURNALISTES NATURE ET ENVIRONNEMENT EVENEMENT AU L	CCSP BUDGET PRINCIPAL	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	200,00
6574	039	AIDE AUX ASSOCIATION D ARBORICULTEURS AJVOF FFNW APFLE AAPE	CCSP BUDGET PRINCIPAL	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	3 000,00
6574	040	ANIMATION PROGRAMME DE SENSIBILISATION ABEILLES ET BIODIVERSITE	CCSP BUDGET PRINCIPAL	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	10 000,00
6574	037	SOUTIEN A L OBTENTION DU BAFA 500 X 8PERS PAR AN	CCSP BUDGET PRINCIPAL	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	3 500,00
6574	032	ADHESION AU RESEAU TEPOS 2017	CLER RESEAU POUR LA TRANSITION ENERGETIQUE	Autres	160,00
6574	046	PARTICIPATION SELON CONVENTION SOUTIEN AUX ACTIONS SOLDE 2016	CLUB VOSGIEN HAGUENAU LEMBACH	Autres	500,00
6574	045	PARTICIPATION SELON CONVENTION SOUTIEN AUX ACTIONS	CLUB VOSGIEN HAGUENAU LEMBACH	Autres	500,00
6574	044	PARTICIPATION SELON CONVENTION COLLEGE DE WOERTH ET UNSS	COLLEGE MARECHAL DE MAC MAHON	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	5 300,00
6574	048	MARGE POUR IMPREVUS NOUVELLES ACTIONS	DIVERS		6 000,00
6574	022	PARTICIPATION SELON CONVENTION 2016 2017	ECMU VALLEE DE LA SAUER	Autres	25 060,00
6574	023	PARTICIPATION SELON CONVENTION 2017 2018	ECMU VALLEE DE LA SAUER	Autres	25 000,00
6574	018	PARTICIPATION FONCTIONNEMENT DU SERVICE COUT DE POSTE ET FONJEP	FDMJC DU BAS RHIN	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	86 023,00
6574	019	PARTICIPATION FONCTIONNEMENT DU SERVICE DES ACTIONS DES ANIMATIO	FDMJC DU BAS RHIN	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	3 038,57
6574	028	SUBVENTION SELON CONVENTION FONCTIONNEMENT POSTE ET ACTIONS	FEDERATION PAC	Autres	16 340,76

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

BP 2017

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)**

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	035	PARTICIPATION A L OPERATION S ENGAGER C EST PERMIS MISSION LOCAL	MISSION LOCALE ALSACE DU NORD	Autres	5 750,00
6574	034	PARTICIPATION PAR JEUNES ACCUEILLIS MISSION LOCALE ALSACE DU NOR	MISSION LOCALE ALSACE DU NORD	Autres	12 200,00
6574	021	PARTICIPATION SELON CONVENTION FONCTIONNEMENT DU SERVICE SOLDE 2	OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL SAUER PECHELBRONN	Autres	20 200,00
6574	020	PARTICIPATION SELON CONVENTION FONCTIONNEMENT DU SERVICE TAXE DE	OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL SAUER PECHELBRONN	Autres	106 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

Etat néant

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.2
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

Etat néant

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :				0,00			
TOTAL Recettes				TOTAL Dépenses			
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

Etat néant

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP	2017
IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	C1	

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/S/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
 (2) Catégories : A, B ou C.
 (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
 (4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
 ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
 Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).
 (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP	2017
IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	C1	

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		15	0	15	790	0	790
ATTACHE TERRITORIAL	A	1	0	1	0	0	0
ATTACHE TERRITORIAL PRINCIPAL	A	2	0	2	0,80	0	0,80
REDACTEUR	B	4	0	4	0,80	0	0,80
REDACTEUR TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2E CLASSE	B	3	0	3	2	0	2
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2E CLASSE	C	1	0	1	1	0	1
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	C	3	0	3	230	0	230
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		6	1	7	431	0	431
INGENIEUR	A	1	0	1	0	0	0
INGENIEUR PRINCIPAL	A	2	0	2	2	0	2
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2E CLASSE	B	1	0	1	0	0	0
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	1	1	2	1,31	0	1,31
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2E CLASSE	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE SPORTIVE (g)		2	0	2	1	0	1
OPERATEUR TERRIT. DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	C	1	0	1	0	0	0
OPERATEUR TERRIT. DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES QUALIFIE	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE CULTURELLE (h)		0	2	2	118	0	118
ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE	C	0	2	2	118	0	118
EMPLOIS NON CITES (k)(5)		1	0	1	1	0	1
DGS DE 10 000 A 20 000 HABITANTS	A	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		23	3	26	1539	0	1539

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP	2017
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2017	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
AGENT ADMINISTRATIF	N	ADM		0,00	C UNIQUE INSERT	CDD
AGENT ADMINISTRATIF	N	ADM		0,00	CONTRAT AVENIR	CDD
CONSEILLER EN ENERGIE PARTAGE	N	ENC		0,00		CDD
TECHNICIEN CONSEILLER ESPACE INFO ENERGIE	N	ENC		0,00		CDD
AGENT TECHNIQUE POLYVALENT	N	TECH		0,00	CONTRAT AVENIR	CDD
AGENT TECHNIQUE POLYVALENT	N	TECH		0,00	CONTRAT AVENIR	CDD
TECHNICIEN SIG TIC	N	TECH		0,00		CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP	2017
IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	C1	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a* : article 3, 1^{er}ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2^{ème}ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 08 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

Etat néant

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
CDG 67			0,00
EPFL Alsace			0,00
SCOTAN (Syndicat mixte pour le SCoTAN)			0,00
SDEA			0,00
SDIS 67			0,00
SIVOM WISSEMBOURG			0,00
SMICTOM NORD DU BAS RHIN			0,00
SYCOPARC			0,00
Autres organismes de regroupement			
ADEAN			0,00
Eurodistrict PAMINA	10/04/2017		0,00
SIVU Syndicat mixte de la région de Soultz-sous-Forêts			0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

ID : 067-200013050-20170410-D CC_025_201701-3F

BP 2017

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)

C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
BA BATIMENTS D ACTIVITES	BA BATIMENTS D ACTIVITES			20001305000089	SPIC	oui
BA CADT FLECKENSTEIN	BA CADT FLECKENSTEIN			20001305000089	SPIC	oui
BA CHAUFFAGE A DURRENBACH	BA CHAUFFAGE A DURRENBACH			20001305000071	SPIC	oui
BA ILOT URBAIN CENTRE DE WOERTH	BA ILOT URBAIN CENTRE DE WOERTH			20001305000139	SPIC	oui
BA PB BAT INNOVANT PREUSCHDORF	BA PB BAT INNOVANT PREUSCHDORF			20001305000154	SPIC	oui
BA PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	BA PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH			20001305000147	SPIC	oui
BA PRODUCTION ENERGIE HELIONS	BA PRODUCTION ENERGIE HELIONS			20001305000105	SPIC	oui
BA SERVICE ORDURES MENAGERES	BA SERVICE ORDURES MENAGERES			20001300500133	SPA	non
BA SITE ECONOMIQUE NORD A WOERTH	BA SITE ECONOMIQUE NORD A WOERTH			20001305000162	SPIC	oui
BA ZA ESCHBACH	BA ZA ESCHBACH			20001305000089	SPIC	oui
BA ZA POLE BOIS HEGENEY	BA ZA POLE BOIS HEGENEY			20001300500012	SPIC	oui
BA ZA SORMATT LEMBACH	BA ZA SORMATT LEMBACH			20001305000188	SPIC	oui
BA ZA TORMATT WOERTH	BA ZA TORMATT WOERTH			20001305000170	SPIC	oui
BA ZA TOURISTIQUE WINGEN	BA ZA TOURISTIQUE WINGEN			2000130500	SPIC	oui
BA ZAC SUD A WOERTH	BA ZAC SUD A WOERTH			20001305000089	SPIC	oui
BA ZAC THERMALE MORSBRONN LES BAINS	BA ZAC THERMALE MORSBRONN LES BAINS			20001305000055	SPIC	oui
BA ZONE ACTIVITES WILLENBACH	BA ZONE ACTIVITES WILLENBACH			20001305000139	SPIC	oui

Envoyé en préfecture le 26/04/2017

Reçu en préfecture le 26/04/2017

Affiché le

Berger
Levrault

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

ID : 067-200013050-20170410-D CC_025_201701-BF

BP 2017

IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

Etat néant

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

Affiche le

BP 2017

ID : 067-200013050-20170416-D-CC-025-201704-BF

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2016 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2016 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2016 (%)
Taxe d'habitation	18 410 000,00	-0,771	11,430	2,511	2 104 263,00	1,721
Taxe foncière sur les propriétés bâties	14 122 000,00	3,110	1,680	40,000	237 250,00	44,355
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	525 900,00	1,604	7,940	2,452	41 756,00	4,093
Cotisation foncière des entreprises	3 872 000,00	4,847	21,140	0,000	818 541,00	4,847
TOTAL	36 929 900,00	1,290			3 201 810,00	4,846

Envoyé en préfecture le 26/04/2017

Reçu en préfecture le 26/04/2017

Affiché le

RECEVU

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

ID : 067-200013050-20170410-D CC_025_2017 01-BF

BP 2017

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le M. LE PRESIDENT,
 A Durrenbach, le 10/04/2017
 Le M. LE PRESIDENT,

Nombre de membres en exercice : 35
 Nombre de membres présents : 28
 Nombre de suffrages exprimés : 32
 VOTES : Pour : 31
 Contre : 1
 Abstention : 1


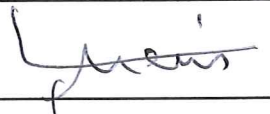











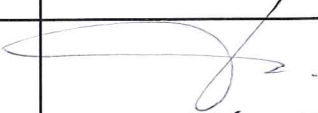

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.
 A Durrenbach, le 10/04/2017

Les membres du Conseil Communautaire,



Délégué(es) titulaires	
ATZENHOFFER Alphonse	
BALL Jean-Claude	
CABIROL DE SAINT GEORGES Mireille	
DESCHLER Annie	
DUDT Lysianne	
DUTEY Sylvie	
FUCHS Alain	
GARDON Karine	
HAAS Jean-Marie	
HASENFRATZ Rachel	
ISEL Roger	
JULLY Jean-Marie	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

KAISER Francis	
KLIPFEL Jean-Louis	
KREISS Alfred	
LEDIG Evelyne	
MULLER Jean	
NICASTRO Gérard	
PETER Guillaume	
PFEIFFER Dominique	P 
RICHERT Robert	
ROTH Marie-Louise	
SCHERTZ Christophe	
SCHLOSSER Charles	
SCHNEIDER Dominique	
SCHNEIDER Francis	
SCHNEPP Franck	
SIGRIST Benoît	
SITTER Pierrot	

Envoyé en préfecture le 26/04/2017

Reçu en préfecture le 26/04/2017

Affiché le

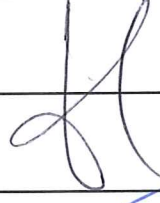


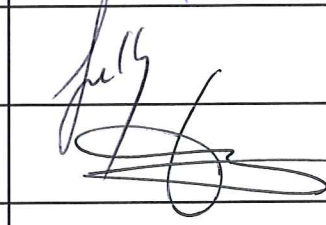

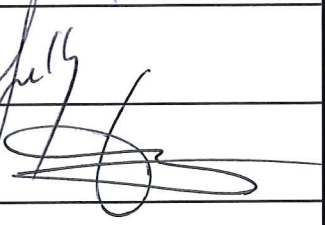

SECRET

ID - 067-200013050-20170410-D CC_025_2017 01-BF

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

BP 2017

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

SUSS Charles	
THALMANN Alfred	
WEISBECKER Jean	
WEISS Damien	
WEISS Marie-Line	
WERNERT Stéphane	
Délégué(es) suppléant(es)	
FERBACH Dominique	
FISCHER Alain	
FUCHS Thierry	
GANGLOFF Christian	
HOCH Georges	
KOCHER Bernadette	
LETZELTER Alain	
NIEDERER Gérard	
OSTER Rémy	
RAUSCHER Bernard	

Envoyé en préfecture le 26/04/2017

Reçu en préfecture le 26/04/2017

Affiché le

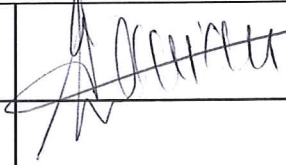

RECEVU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ID : 067-200013050-20170410-D_CC_025_201701-BF

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

BP 2017

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

ROMIAN Serge	
SCHELLENBERGER Michèle	
STURM Céline	
WEGMANN Alain	
WEHRUNG Freddy	

Certifié exécutoire par le M. LE PRESIDENT, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le et de la publication le

A Durrenbach, le

